

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

CL 2025/29-FA  
Avril 2025

**DESTINATAIRES:** Points de contact du Codex  
Points de contact des organisations internationales ayant le statut d'observateur  
auprès du Codex

**EXPÉDITEUR:** Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius,  
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

**OBJET:** **Demande d'informations sur l'emploi réel de l'érythrosine (INS 127) dans les produits relevant de la Norme pour les framboises en conserve (CXS 60-1981) et la Norme pour les fraises en conserve (CXS 62-1981)**

**DATE LIMITE:** 15 septembre 2025

## GÉNÉRALITÉS

1. Veuillez consulter le paragraphe 84 du document [REP25/FA](#).

## DEMANDE D'INFORMATIONS ET D'OBSERVATIONS

2. Les membres et les observateurs du Codex sont invités à fournir des informations sur l'emploi réel de l'érythrosine (INS 127) dans les produits relevant de la Norme pour les framboises en conserve (CXS 60-1981) et la Norme pour les fraises en conserve (CXS 62-1981), par l'intermédiaire des points de contact du Codex, dans le Système d'observations en ligne du Codex (OCS): <https://ocs.codexalimentarius.org/>, conformément aux directives générales ci-dessous .
3. Les informations et les observations soumises en réponse à cette lettre circulaire seront examinées par le groupe de travail électronique sur la *Norme générale pour les additifs alimentaires* (CXS 192-1995), établi par le Comité du Codex sur les additifs alimentaires (CCFA), à sa 55<sup>e</sup> session, qui formulera des recommandations pour examen par le CCFA, à sa 56<sup>e</sup> session.

## INDICATIONS RELATIVES À LA COMMUNICATION D'OBSERVATIONS

4. Les observations doivent être communiquées par l'intermédiaire des points de contact des membres du Codex et des observateurs, à l'aide du Système de mise en ligne des observations.
5. Les points de contact des membres du Codex et des observateurs peuvent se connecter au Système et consulter le document à examiner en cliquant sur «Enter» sur la page «My reviews», qui s'affiche une fois que l'utilisateur s'est identifié.
6. Les points de contact des membres du Codex et des organisations ayant le statut d'observateur sont invités à indiquer les modifications qu'ils proposent et leurs observations/justifications dans un paragraphe spécifique (sous les catégories: forme, fond, contenu technique ou traduction) et/ou au niveau du document (observations générales ou observations récapitulatives). On trouvera des précisions sur les catégories et les types d'observations du Système dans la rubrique Foire aux questions (FAQ) (en anglais).
7. D'autres ressources concernant le Système, notamment le Manuel de l'utilisateur et le Petit guide, sont disponibles sur le site web du Codex.
8. Pour toute question concernant le Système de mise en ligne des observations, prière de contacter [Codex-OCS@fao.org](mailto:Codex-OCS@fao.org).